

Nous avons une réponse de Mgr de Saint-Georges, datée de Paris, le 8 du mois de septembre 1698 :

« J'ai reçu, mon Révérend Père, votre lettre du 30^{me} du mois d'août dernier. Il est vrai que l'on m'avait dit que vous traversiez le dessein que j'avais de faire construire la paroisse dans un autre endroit plus commode que celui où elle était autrefois, le procès-verbal de visite contient mes raisons qui me paraissent plus convenables que celles de certains esprits qui n'y ont presque qu'un intérêt d'une commodité particulière qu'on ne peut considérer quand il s'agit de la commodité publique, la plupart sont des bourgeois de Lyon qui ne sont pas paroissiens, qui ont leur paroisse et leur domicile à Lyon, et qui ne vont qu'en passant dans leurs maisons de campagne qui sont à la Guillotière. Il se peut faire qu'on m'ait mal informé, aussi je ne m'arrête pas aux rapports qu'on me fait, je suis persuadé, mon Père, que votre communauté n'a point de part aux contrariétés qu'on a apportées pour faire construire l'église de la paroisse où elle était anciennement, la Guillotière est augmentée des deux tiers et peut-être davantage depuis que l'ancienne paroisse a été construite ; on n'y peut bâtir qu'une très petite église qui ne pourra contenir les paroissiens, on ne pourra y avoir un cimetière, ni une maison pour le curé. En mon particulier je ne me soucie pas où l'on mettra l'église paroissiale. Je n'y ai aucun intérêt que l'intérêt public, vous me ferez plaisir de me dire votre avis là-dessus. Dieu m'a donné des intentions droites, je ne demande que le mieux ; si vous prenez la peine de voir ce lieu, vous n'y trouverez pas de l'espace suffisant pour bâtir une grande église comme il la faut, y avoir un cimetière, une maison et un petit jardin pour un curé, il y faudra dans la suite